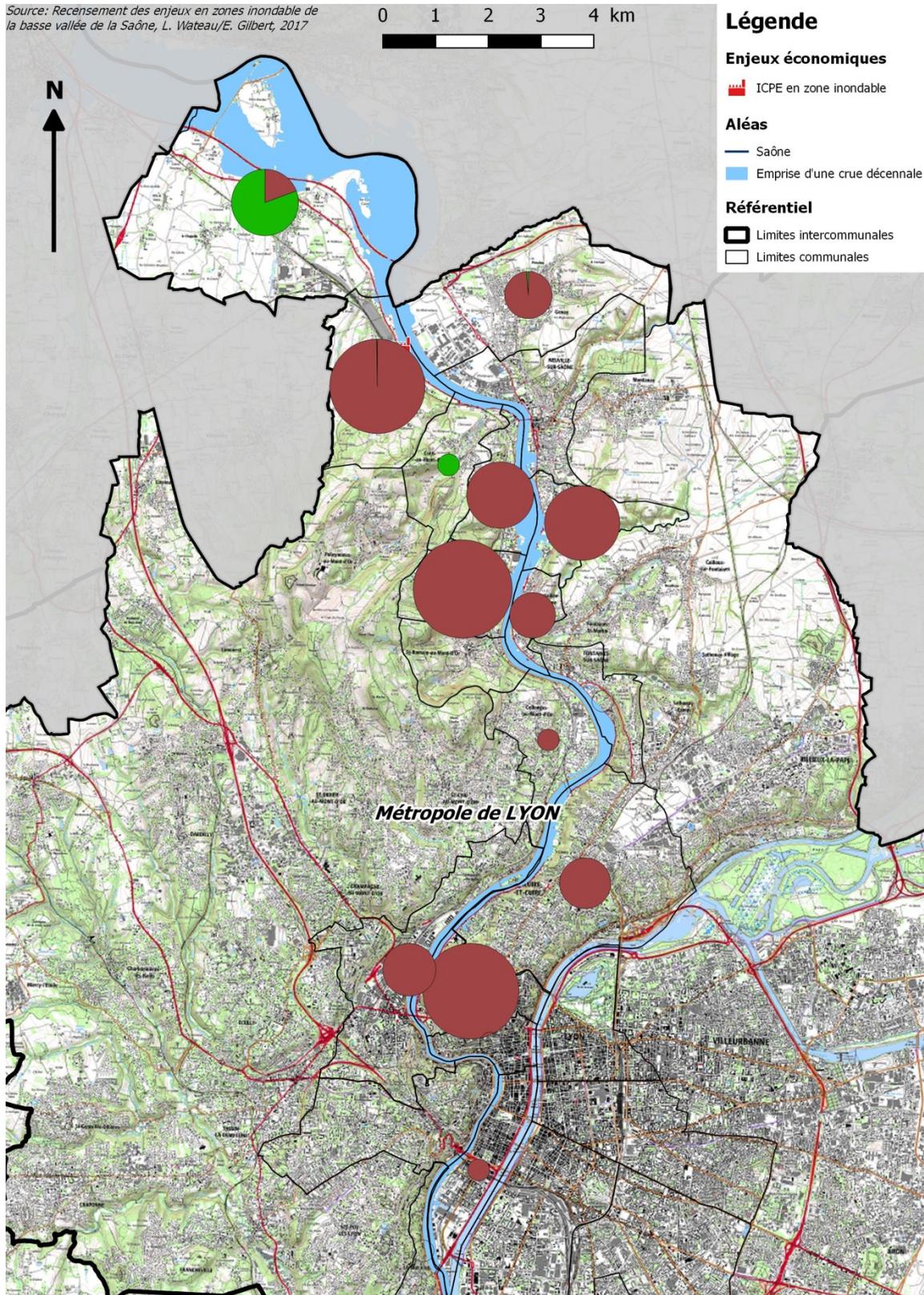


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE(2017) CAS DE LA METROPOLE DE LYON FOCUS SUR LES DOMMAGES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ENGENDRES PAR UNE CRUE DECENNALE (7M82 A COUZON-AU-MONT-D'OR, PROCHE DE LA CRUE DE FEVRIER 1970)

Source: Recensement des enjeux en zones inondable de la basse vallée de la Saône, L. Wateau/E. Gilbert, 2017



Les dommages totaux pour une crue décennale sur la Métropole de Lyon sont estimés à plus de 7,4 millions d'euros. La majorité des dommages seraient liés aux entreprises hors agriculture, à hauteur de 93%. Les dommages liés à l'agriculture sont calculés en fonction du type de culture, de la durée de submersion ainsi que de la saisonnalité. Plus d'informations relatives à ce sujet dans le rapport d'étude sur Idéo BFC.

Les diagrammes de proportion entre dommages aux entreprises hors agriculture (en rouge) et agricoles (en vert) montrent leur répartition par commune, leur taille renseignant l'importance financière des dommages estimés. On remarque ainsi l'importance de Lyon, concentrant 23% des dommages à elle seule, estimés à 1,7 million d'euros. Ceux-ci seraient principalement localisés dans le 4^e arrondissement (76% des dégâts lyonnais), tandis que le 1^e et le 5^e serait épargné. Les communes de Couzon-au-Mont-d'Or et St Germain-au-Mont-d'Or seraient également bien touchées, avec respectivement 18% (1,4 million d'euros) et 17% (1,3 million d'euros) des dégâts de la Métropole.

Les communes de Neuville-sur-Saône, Fontaines-sur-Saône, St Romain-au-Mont-d'Or et de La Mulatière, bien que riveraines de la Saône, ne subiraient pas de dégâts.

A noter que les diagrammes ne sont pas proportionnels aux dégâts entre les différentes périodes de retour, mais seulement entre eux pour la même occurrence.